

# ARBORICULTURE

## des fruits en toute saison

L'arboriculture regroupe toute la production des arbres fruitiers. Fortement concurrencé par les pays du sud de l'Europe, ce secteur répond aux exigences de qualité du marché et à la nécessité d'offrir à la vente des fruits toujours plus goûteux, plus beaux. La satisfaction du consommateur, le développement de la production fruitière intégrée, les procédures de contrôle... poussent le secteur arboricole à plus de services, plus

d'innovation, plus de création... ainsi qu'à une meilleure conduite des vergers.

Parallèlement, gros consommateur de main d'œuvre saisonnière, ce domaine d'activité demande aux salariés permanents des compétences en encadrement, de solides connaissances du végétal, mais également des capacités en gestion et en logistique.



### l'emploi dans la filière

56 000 actifs équivalents temps plein participent à la production fruitière. 45% de la main d'œuvre est familiale, 39% est saisonnière, 16% est permanente (source : enquête structure 2007). La récolte des fruits représente l'essentiel des activités des travailleurs saisonniers (66%), suivie par la taille des arbres (12%), le conditionnement des fruits (10%), et l'éclaircissage (9%) (source : enquête structure 2007).

La majorité des salariés en arboriculture fruitière est concentrée sur trois régions spécialisées : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Aquitaine et Pays de la Loire (source : Agreste 2002 Agriculture et Agroalimentaire dans nos régions).

## Arboriculture

- En constante évolution, l'**arboriculture est un secteur vivant qui mise sur l'avenir**, avec la création de variétés plus gustatives (comme la pomme « pinklady » ou la poire « Angelys »), de signes de qualité (labels, AOC, IGP...).
- Face à la concurrence très active du marché des fruits au niveau mondial, les producteurs français, au delà d'une production de grande consommation, se positionnent sur des segments de marché qui offrent aux consommateurs des produits et des services différents.
- Au niveau de l'Union Européenne, **la France est au 3<sup>ème</sup> rang** (derrière l'Italie et l'Espagne) en terme de volume produit (source : Eurostat).
- 43 500 exploitations avec une superficie de **160 600 ha** (hors olives) et 17 000 sont spécialisées (source : enquête structure 2007). La pomme occupe toujours la première place de la production fruitière en France (57%), viennent ensuite la pêche et la nectarine. Certaines espèces fruitières connaissent une progression de leur surface de verger (pomme, prune et olive) (source : enquête structure 2007).



## Les enjeux et les impacts sur les métiers et les emplois

- **Les exigences croissantes de la satisfaction du consommateur et de l'environnement, le développement de la production fruitière intégrée (PFI) et les démarches qualité** (traçabilité, certification produit...) obligent à un respect des divers cahiers des charges et des procédures de contrôle.

- La réduction des délais de commandes (client / producteur) et leur segmentation (petites séries, conditionnements spécifiques...) **introduisent des fonctions nouvelles dans le domaine de la logistique** (gestion des intrants, des commandes, des expéditions).

- **Le secteur arboricole est un gros consommateur de main d'oeuvre saisonnière.** De plus en plus souvent, les salariés permanents exercent une fonction d'encadrement et de formation des saisonniers.

- **En arboriculture, 5 % des surfaces fruitières sont qualifiées en agriculture biologique** contre 2 % pour l'ensemble de l'agriculture.

## Les principaux métiers de l'arboriculture

*Les dénominations de métier retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.*

Deux types d'activités existent : le verger (plantation, entretien, récolte des fruits), la station (réception, conditionnement, expédition des fruits). Certaines entreprises intègrent les deux. Pour les producteurs de fruits, les activités relevant de la station sont mises en oeuvre dans le cadre d'une coopérative ou d'une société d'expédition.

**Agent arboricole** : ses activités sont principalement liées à l'entretien et à la production du verger. Il effectue les travaux manuels (taille, éclaircissage, cueillette, pose des filets pare-grêle) et contribue à la mise en place et au suivi de l'irrigation des vergers. Dans certaines organisations, il observe les maladies et effectue des comptages de parasites. Il réalise les travaux mécanisés (désherbage, traitements phytosanitaires) et assure l'entretien courant du matériel. Selon la taille de l'entreprise, l'agent arboricole peut travailler à la station.

**Agent de conditionnement** : il travaille à la station et participe aux opérations de tri, de calibrage, de conditionnement et d'expédition des fruits.

**Chef d'équipe** : agent arboricole expérimenté, celui-ci assure l'encadrement, l'organisation du travail et la formation des travailleurs saisonniers, voire d'une équipe de travailleurs permanents.

**Chef de culture, Responsable de station** : ils ont une fonction de gestion, d'organisation des travaux et d'encadrement de personnel. Le premier travaille dans le verger. Le second intervient dans la station.

**Responsable qualité** : il s'assure de l'efficacité et de l'actualisation du système qualité. Il encadre l'équipe chargée des opérations de mesure de la qualité (échantillonnage, analyse, enregistrements...).

**Responsable commercial** : il est chargé de la commercialisation des produits. Il réalise des études de marché et définit la gamme de produits. Il assure les contacts avec la clientèle, notamment pour le déclenchement des commandes et des expéditions.

Ces deux derniers emplois se rencontrent soit dans les entreprises arboricoles, soit dans des structures collectives (groupement de producteurs, coopérative...).

## Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4ème. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)  
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS  
Tél. : 01.49.55.45.29  
[www.portea.fr](http://www.portea.fr)

- **Enseignement agricole public**

[www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

- **Enseignement agricole privé**

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UMFREO)

[unmfreo@mfr.fr](mailto:unmfreo@mfr.fr)  
[www.mfr.fr](http://www.mfr.fr)

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)

[cneap@cneap.fr](mailto:cneap@cneap.fr)  
[www.cneap.fr](http://www.cneap.fr)

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)

[unrep@unrep-edu.org](mailto:unrep@unrep-edu.org)  
[www.unrep-edu.org](http://www.unrep-edu.org)

## La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle vous permet de réaliser vos projets, de renforcer vos compétences, de sécuriser votre parcours professionnel, d'évoluer d'un emploi à un autre.

- Quelque soit votre domaine d'activité initial, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences dans le domaine agricole en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour découvrir les dispositifs existants, consultez le site internet du portail Orientation & Formation ou le site du FAFSEA :

[www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr)

[www.fafsea.com/salaries/salaries.htm](http://www.fafsea.com/salaries/salaries.htm)

- Salariés de l'agriculture, consultez le site internet du FAFSEA pour connaître les dispositifs et formations dont vous pouvez bénéficier :

[www.fafsea.com/salaries/salaries.htm](http://www.fafsea.com/salaries/salaries.htm)

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre délégation régionale FAFSEA (Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles) :

[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

# Les principales formations diplômantes

### niveau V

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**  
Productions horticoles, options Pépinières ou Productions fruitières
- **Brevet Professionnel Agricole BPA par Unités Capitalisables**  
Travaux des productions horticoles, spécialité arboriculture fruitière

### niveau IV

- **Bac professionnel BAC PRO**  
Productions horticoles, spécialités Pépinières ou Productions fruitières  
Technicien conseil vente de produits de jardin
- **Brevet professionnel BP par Unités Capitalisables**  
Productions horticoles, spécialités Pépinières ou Productions fruitières
- **Bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant**

### niveau III

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTS A**  
Production horticole

### niveau II

- **Licence professionnelle**  
Responsable qualité dans la filière fruits et légumes  
**Ingénieur horticole, Ingénieur en agriculture**

*Mieux connaître le secteur*

**Fédération Nationale  
des Producteurs de Fruits - FNPF**

11 rue de la Baume - 75 008 PARIS  
Tél. : 01.53.83.48.75

[www.fnppruits.com](http://www.fnppruits.com)

**France Agri mer**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002  
93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX  
Tel : 01.73.30.33.00

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

Sur les métiers  
de technicien et de cadre  
[www.apecita.com](http://www.apecita.com)